

Objectifs :

- **Internationaux**
à l'horizon **2050**

limiter le réchauffement climatique
bien en deçà de **+2°C**

- **Nationaux**
à l'horizon **2030**

Liés à la loi de transition énergétique
pour la croissance verte

-**40%** d'émissions de GES
(Gaz à Effet de Serre) par rapport à 1990.

-**30%** de consommation d'énergies fossiles
par rapport à 2012.

+32% d'énergies renouvelables par rapport çà aujourd'hui
dans la consommation finale d'énergie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VIERZON SOLOGNE BERRY

pcaet@cc-vierzon.fr

Tél. 02 48 71 35 78



CANICULE, CHANGEMENT CLIMATIQUE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SONT DES MOTS QUI VOUS INTERPELLENT ?

Participez au Plan Climat Air Energie
de votre territoire !



Plan Climat Air Energie Territorial

Restitution publique du diagnostic
le 17 septembre à 18h
au Centre des Congrès de Vierzon.



Qu'est qu'un Plan Climat-Air-Energie ?

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) EST UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI VISE À ENGAGER LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN VUE D'ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LE COMBATTRE EFFICACEMENT ET S'Y ADAPTER.

Le PCAET constitue pour le territoire de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry une double opportunité :

- Celle d'établir **une stratégie de développement territorial** intégrant de manière transversale les enjeux liés au climat, à l'air et à l'énergie.
- Celle de **mettre en œuvre, grâce à cet outil opérationnel, des actions coordonnées** en faveur de la transition énergétique. Ces actions permettront au territoire d'être moins vulnérable au changement climatique et donc de rester attractif.

Le PCAET est soumis à évaluation environnementale des projets, plans et programmes.

- Elle a pour objectif de prévenir les conséquences dommageables sur l'environnement.

.. et une prise en compte de l'environnement

Quelles sont les étapes de réalisation ?

L'élaboration du PCAET s'organise en différentes étapes :

- 1^{ère} étape :** la préfiguration (étape de cadrage),
- 2^{ème} étape :** le diagnostic et l'état initial de l'environnement (EIE),
- 3^{ème} étape :** la mise en place d'une stratégie territoriale,
- 4^{ème} étape :** la mise en place d'un programme d'actions avec la définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation,
- 5^{ème} étape :** l'approbation et la mise en œuvre pendant 6 ans,
- 6^{ème} étape :** l'ajustement du plan en 2027.

La Communauté de Communes organise une restitution publique le 17 septembre 2019 à partir de 18h00 au Centre des Congrès de Vierzon.

L'objectif : présenter les éléments du diagnostic et permettre des premiers échanges sur ces thématiques qui constitueront le territoire de demain.

Phase d'élaboration

